

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'HEMONSTOIR

Date de la convocation

17 septembre 2026

Date de l'affichage

17 septembre 2026

Nombre de conseillers

En exercice : 14

Présents : 11

Votants : 13

L'an deux mil vingt-six, le vingt-cinq septembre à dix-neuf heures

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Marc GUILLAUME, Maire.

Etaient présents : Marc GUILLAUME, Maire – Laurence GLOUX, Lionel GUILLOU, Adjoint – Josette LE PONNER, Evelyne DRION, Claude GALLAIS, Joël ETIENNE, Minh Tâm BLANCHARD, Isabelle LE FUR, Cyrille LEFEUVRE, Hélène SERVAIS

Formant la majorité des membres en exercice

Absent excusé :

Cédric LE GALL ayant donné pouvoir à Josette LE PONNER
Delphine SÉBILLE ayant donné pouvoir à Evelyne DRION
Yvon OLIVE

Absent : /

Secrétaire de séance : Isabelle LE FUR

22-09/2026 OBJET : Remboursements divers pour frais engagés par les élus et le personnel communal

Le Maire informe que des frais ont été engagés sur leurs deniers personnels par des agents et élus pour le compte de la collectivité. Il convient donc de rembourser chacun.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte le remboursement des sommes suivantes :

- David PAVE : 8,69 € (achats pour la cantine)
- Noëlline HAMON : 36,12 € (achats divers pour la garderie)
- Fabienne LE DELMAT : 41,15 € (achat divers pour les services techniques)
- Sylvain LAUNAY : 21,84 € (achat pour l'école)
- Lionel GUILLOU : 168,86 € (vitres pour le terrain de foot)
- Marc GUILLAUME : 179.51 € (bols offerts aux bébés, thermos à pompe pour la Mairie)

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour copie certifiée conforme,

Marc GUILLAUME,
Maire d'Hémonstoir

Isabelle LE FUR,
Secrétaire de séance